

LE MULTICULTURALISME

par Andrea Semprini, PUF, coll. Que sais-je ?, 1997, 128 p.

Pour ou contre le multiculturalisme ? Y a-t-il une position médiane ? Comment réconcilier "la reconnaissance des spécificités avec des postulats de toute démocratie libérale, à savoir le traitement égalitaire de tous les individus ?". Pour y répondre, l'auteur passe ici en revue les longs débats qui ont secoué particulièrement les Etats-Unis depuis plus d'un siècle (génocide indien, traite des Noirs, immigration européenne). Il en distingue quatre principaux modèles qui tournent autour de la notion de cohésion sociale au sein d'un Etat-Nation.

Cependant, il n'y a pas un mais "plusieurs modèles d'espace multiculturel et chacun offre une perspective différente sur le problème de la cohésion" :

1. Le modèle politico-libéral qui distingue nettement, et en les opposant, la sphère publique et la sphère privée de la vie collective. La première fixe les droits et les devoirs civiques et politiques (vote, impôts, liberté d'expression, etc.). L'individu doit se conformer à cet ensemble de droits et devoirs. L'espace public est neutre et homogène. Les différences sont confinées dans l'espace privé (choix moraux, sexuels, croyances religieuses...). Seuls les comportements privés enfreignent les devoirs imposés à l'individu sont passibles de sanctions. Le cas français correspond bien à ce modèle. Les différences ne sont ni niées ni réprimées, elles sont rejetées dans la sphère privée. Le modèle républicain figé exclut tout ce qui n'entre pas dans son moule, lors que certaines revendications ne visent pas à s'éloigner de la nation, elles sont encore moins une régression dans l'enracinement ethnique, mais, au contraire, expriment souvent une volonté d'intégration.

2. Le modèle libéral multiculturel ou citoyenneté multiculturelle. Contrairement au modèle précédent, il préconise une médiation entre les deux sphères qui serait assurée précisément par le groupe communautaire. Il ne sépare pas les deux sphères, il les dialectise. Ainsi, l'espace social est divisé en une zone centrale "monoculturelle" à laquelle participent tous les groupes, et une multitude de zones périphériques où chaque groupe disposerait de son autonomie. Donc coexistence autour du centre et fragmentation en périphéries communautaires.

3. Le modèle multiculturel "maximaliste" : il nie toute existence d'une sphère commune ainsi que la séparation entre sphère publique et privée. Ce sont les valeurs culturelles, religieuses, identitaires, qui définissent l'individu et

son appartenance au groupe. Ce modèle est indifférent à la problématique de l'Etat-nation.

4. Le modèle du Corporate Multiculturalism est centré sur la gestion économique des différences qui sont sa préoccupation principale. Les groupes ethniques sont des données qu'il faut gérer efficacement. L'horizon de ce modèle est économique et son cadre de développement est international.

Il demeure que les quatre modèles n'épuisent pas toutes les configurations possibles. Le premier (libéral classique), parce que "aveugle aux différences" en les confinant dans l'espace privé, entend dissoudre celles-ci dans l'égalité que confèreraient l'espace public, ce qui est largement démenti dans les faits. Le deuxième (libéral multiculturel) ne propose rien d'autre que la juxtaposition de monocultures, et minimise un cadre social commun qui assurerait réellement une cohésion sociale. Le troisième ("maximaliste") évacue de son champ toute référence à l'espace public et à l'Etat-Nation. Quant au quatrième modèle, il offre une reconnaissance des différences "édulcorées" qu'il construit de toutes pièces à dessein de les gérer. La primauté de l'économique sur le politique dessine un "multiculturalisme de consommation".

D'un point de vue philosophique, le monoculturalisme et le multiculturalisme reposent sur deux conceptions philosophiques du sujet : la première considère l'individu comme un être moral et un esprit cognitif constitué et autonome, abstrait, dont il faut seulement faciliter le développement et l'épanouissement, gommant ainsi l'influence des relations de l'individu avec les structures sociales (lien, contexte socio-historique, affectivité...) qui sont considérées comme des obstacles à cet épanouissement. L'autre théorie, intersubjective de l'individu, reconnaît l'importance de l'enracinement et d'appartenance dans la construction du moi. L'identité ne prend forme que dans le processus d'éducation, d'apprentissage, et d'affiliation, qui seraient moins une entrave à l'épanouissement qu'une condition de possibilité de sa réalisation.

Ce fond philosophique commande souvent les différentes interprétations liées à la gestion de l'espace privé/public et du continuum qui va du formalisme d'un monoculturalisme abstrairement égalitariste, sous-tendu par l'utopie universaliste, à l'extrémisme d'un multiculturalisme ingérable.

C'est là où réside l'aporie du couple égalité/

différence, car "tenir compte des différences implique de renoncer à l'égalité formelle, pilier politique de la culture libérale ; mais respecter une conception rigoureusement formelle de l'égalité implique de négliger la demande de respect des différences qui émane de l'espace social".

Pour comprendre et expliquer cette difficulté de satisfaire les demandes de reconnaissance et d'identités avec la possibilité d'une existence collective et d'égalité, dépassant l'horizon de l'ethnique et du communautaire, l'auteur propose, à juste titre, de considérer aussi le multiculturalisme comme un espace de sens, "une sémiosphère où la circulation des symboles est au moins aussi importante que la circulation des biens et des avantages matériels", car les attitudes et les comportements des individus sont liés à leur interprétation de l'espace social. Il faut donc intégrer ces différentes interprétations (sans pour autant les accepter comme étant objectives) afin d'assurer la crédibilité et l'efficacité d'une réforme, et ce en associant les acteurs sociaux concernés, d'autant que c'est la non reconnaissance des revendications identitaires qui engendre des sentiments de frustration et d'enfermement incitant les groupes à des revendications radicales.

Ce qui réunit tous ces débats, c'est une crise de modernité qui peine à intégrer dans ses projets les revendications multiculturelles et la notion de différence. Plus qu'une question d'unité et de cohésion sociale et nationale, "le multiculturalisme illustre et incarne la profonde mutation en cours dans les sociétés postindustrielles" auxquelles il pose un véritable défi de civilisation qui dépasse de loin le contexte national. A charge pour ces sociétés de relever ce défi.

■

Achour OUAMARA

PRATIQUES CLINIQUES, PSYCHOPATHOLOGIE ET DEMARCHE INTERCULTURELLE

Cahiers 3 du COFRIMI. ss. dir. de Abdelhadi Elfakir et Viviane Bidou-Houbaine

Le mérite premier de "l'interculturel", quelle que soit la définition que l'on peut en donner, est sans doute d'avoir ouvert un débat interne dans toutes les disciplines et pratiques dont l'outil de travail fondamental est la relation humaine. Comment entrer en relation, comment dialoguer, comment mettre en commun cette part nécessaire à toute communication avec des personnes et des groupes dont les différences culturelles sont supposées constituer un roc d'étrangeté, une butée dans la relation ? Les attitudes les plus simples et les moins exigeantes se partagent l'alternative répulsion/séduction : ne rien en savoir ou tout relativiser, réduire au signifiant culturel, façon de rabattre sur l'autre la question de l'étrangeté.

Plus complexe par contre est l'attitude qui consiste, à partir de la difficulté, à s'autoadministrer la question, à lever le voile sur les présupposés de sa propre manière d'aborder l'étrangeté. Ce renversement de la perspective interrogative est ce qui devient le moteur d'une compréhension concrète à même de poser la singularité du sujet dans l'inter-reflet des dimensions culturelles et imaginaires en présence... La pratique de la clinique plus que tout autre est d'une grande sensibilité à cette question, de par tout ensemble les enjeux du sens et de la souffrance engagés dans la relation clinique et la place spécifique de la relation elle-même dans cette pratique.

La troisième livraison des cahiers du Cofrimi, en articulant clinique, psychopathologie et interculturel, permet de revisiter les éléments essentiels de ce débat : dialectique de l'universel et du spécifique; le culturel et le situationnel dans la génération des troubles ; interrogations épistémologiques... De quoi contribuer à l'"urgence à penser" dont relève toujours l'interculturel dans tout champ et dans toute pratique. ■

Abdellatif CHAOUIYE

Contact : COFRIMI
Tél. et Fax : 05 62 26 71 15

LES FEMMES DE L'IMMIGRATION AU QUOTIDIEN

ss. dir. Nadia Bentchicou 1997, L'Hamattan

Sur le terrain de l'immigration et de l'intégration, les regards sont aujourd'hui tournés vers les femmes. L'horizon social semble en attendre un apport spécifique. Quelque chose de l'ordre d'un "plus"... comme si les femmes avaient plus à gagner de l'intégration que les hommes. Cette attente peut paraître quelque peu illusoire si elle accorde tout simplement une représentation de l'intégration comme affaire de bonne volonté ou de genre au lieu d'un processus déterminé par les jeux de forces des systèmes en interactions... Mais, les "femmes de l'immigration" connaissent des parcours et des trajectoires qui spécifient probablement leurs points de contacts avec la

société d'immigration. Si, pareillement aux hommes, elles sont confrontées dans cette expérience aux exigences de déplacements internes à opérer, certaines primo-arrivantes, dans le cadre du regroupement familial, sont en position d'une disponibilité potentielle de contact plus large avec la société que les hommes dont le contact s'est souvent cristallisé autour du seul axe qui a justifié leur présence (le travail)... Par ailleurs, il y aurait à s'interroger sur la place que l'imaginaire social assigne à l'homme et à la femme de l'immigration... ■

A l'occasion du colloque sur "la situation des femmes immigrées en France", orga-

nisé en 1995 à Beauvais et dont "Les femmes de l'immigration au quotidien" fournit les actes, des questions de fond concernant cette problématique sont abordées : la place de la femme immigrée dans la pluralité d'appartenance aujourd'hui, dans les nouvelles pratiques sociales (médiation, relais) et dans la formation et l'insertion professionnelle. Le va et vient entre éclairages et témoignages permet une appréhension des dynamiques concrètes dans lesquelles s'inscrivent les parcours des femmes de l'immigration au quotidien. ■

A.C.

UN SIECLE D'IMMIGRATION EN FRANCE

Troisième période. De 1945 à nos jours. Du chantier à la citoyenneté ?
ss. dir. de Mehdi Lallaoui et David Assouline

Annoncé et attendu, il vient de paraître. Dernier tome d'une série de trois, il couvre la dernière période de l'histoire de l'immigration en France. Période du plein emploi d'abord, après la deuxième guerre mondiale, qui fera appel massivement aux travailleurs immigrés, notamment des colonies et anciennes colonies, puis de la Turquie. Ensuite période de récession qui aboutira à l'interruption de l'immigration de travail en 1974. Le reste de cette histoire

contemporaine suit : durcissement des lois sur le séjour, le travail, le regroupement familial et sur le droit d'asile ; montée des courants xénophobes; thématiques et luttes des générations issues de cette immigration... jusqu'aux "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard dont le combat est aujourd'hui symbole de ce que la question de l'immigration révèle de la société française sur elle-même... Nous vivons une époque où la société française ouvre les dos-

siers des événements les plus problématiques de sa mémoire... Le dossier de l'immigration en reste un. La série *Un siècle d'immigration en France* en est une pièce dont l'importance est à la mesure de sa portée didactique. ■

A.C.

LANGUE, ECOLE, IDENTITES

Ouvrage collectif, ss.dir. de Nadir Marouf et Claude Carpentier,
Editions L'Harmattan, 1997, 302 p.

La langue ! Voilà le mot. De tout temps, elle a été l'instrument et l'objet de controverses politiques empreintes de mauvaise foi. L'ouvrage propose une série d'analyses (onze articles) sur la problématique de la langue liée à l'identité, et comment les politiques linguistiques s'en saisissent, à travers l'école et les programmes scolaires notamment, pour en faire un enjeu politico-idéologique.

Le premier éclairage historique montre que la Révolution française entendait par le truchement d'un monlinguisme (le français au détriment des langues minoritaires) asseoir la République et réaliser l'égalité en forgeant une conscience nationale. Le rôle messianique dévolu à la langue française, plus encore dans les colonies, cachait mal les enjeux politiques d'alors. Ce débat resurgit d'ailleurs régulièrement, en 1890 et plus récemment lors de la tentative de réforme de l'orthographe.

Au temps des colonies, plus spécifiquement en Algérie, la langue, toujours messianique, devait "assurer le maintien ou le renforcement des rapports de domination" sous couvert du "devoir supérieur de civilisation". La langue arabe face à la langue française était perçue "à la fois, comme le véhicule possible d'opinions anti-françaises et comme le moyen d'expression propre à une religion qu'il convient de ménager, voire de protéger, afin de prévenir toute tentative de révolte". Si la langue arabe était peu ou prou intégrée dans le système scolaire, c'était pour éviter que "les indigènes s'instruisent sans

nous [les Européens] et contre nous si nous ne les éduquons pas nous-mêmes". Cependant, il n'y avait pas de consensus sur la question. Pour certains, dans le cas par exemple du Maroc, "l'indigène ne peut évoluer que dans sa mentalité et ses traditions et non dans l'assimilation". D'où l'instauration d'écoles divisées selon les classes sociales : "l'enfant du milieu social déterminé doit recevoir une instruction qui s'adaptera à ce milieu, l'y maintiendra et le rendra apte à remplir son rôle social, si humble soit-il". La conquête morale allait de pair avec la propagation de la langue française. Outre qu'on enseignait aux petites têtes brunes musulmanes que leurs ancêtres étaient des Gaulois, on leur apprenait — c'est piquant — comment "calculer le prix de revient d'une omelette au lard ou la quantité d'eau qu'il faut ajouter à du vin pour que le bénéfice du marchand s'élève sans que le prix de vente augmente"! Rien que ça !!

Plus près de nous, le problème s'est posé et se pose encore quant au type de scolarisation des enfants d'immigrés. L'école républicaine devenue sanctuaire fermé à toute influence venant du dehors, en chassant tous les particularismes, entérine les inégalités de fait et impose un arbitraire culturel. À travers les programmes LCO (Langues et Cultures d'Origine), l'école traite les différences liées non aux classes sociales mais aux origines ethniques, et renforce la ségrégation et l'exclusion, lors que s'impose un "pacte laïc" pluraliste pour adapter le modèle républicain

et son école aux transformations sociales, culturelles et économiques, liées à l'immigration.

Les auteurs passent aussi au crible la politique linguistique qui prévaut aujourd'hui en Algérie. La stérilisation du système éducatif formait des "analphabètes bilingues" (arabe et français), le berbère ayant été exclu de l'enseignement. L'arabisation totale de l'école primaire (1981) annonçait celle du secondaire et du supérieur, qui s'en est suivie. Les manuels scolaires sont truffés de références idéologiques où "le monde arabo-islamique (...) fonctionne comme un véritable paradigme identitaire" face aux autres ensembles géopolitiques et civilisationnels. Jugeons-en par cette phrase tirée d'un manuel d'histoire de première année moyenne : "les Amazighs ont émigré de la Mésopotamie (Irak), traversent l'Egypte où ils se sont quelques temps installés, avant de continuer leur marche vers le maghreb arabe"!! Ainsi, "l'élève algérien a les pieds au Djurdjura, les racines en Mésopotamie, et le coeur au Moyen Orient". Il semble que les manuels scolaires ont été changés, depuis 1992, pour introduire de nouveaux référents identitaires comme les souverains berbères de Numidie et même Saint-Augustin. Cependant la langue française demeure le noeud gordien des politiques linguistiques en Algérie. L'annonce de l'arabisation totale (juillet 1988), y compris l'expression en public, fera raviver les tensions, si tant est que cette mesure puisse être appliquée.

■ Achour OUAMARA

LES SITES DE L'EXIL

Psychologie clinique N° 3, ss. dir. de Olivier Douville et Michèle Huguet. L'Harmattan, 1997

"La majeure part des articles ici réunis se rejoignent dans une opposition raisonnée et résolue à un *management* et à une explication culturaliste des souffrances subjectives dans l'exil. L'option clinique refuse de les transformer en spectacle". Loin donc de toute spectacularisation et de toute *influençologie*, ici on travaille sur la dimension du sujet pris dans les rets de "la répétition de l'archaïque et l'ouvert de la refondation". On rencontrera

moins des schèmes de personnalités dites culturelles que des mises en récit des "singularités de l'exil", de "l'exil intérieur", des "métaphores de l'exil" voire des "désirs d'exil"... Avec les incidences de ces expériences subjectives sur les points d'ancre généalogiques, les enjeux d'affiliation et de filiation, le travail psychique des adolescences. Elaborations cliniques et critiques rigoureuses des "moments de traversée des altérités" et des "fictions de corps com-

muns", *Les sites de l'exil* éclaire autant les désemparements subjectifs de cette "sortie du lieu" que les lignes de fractures, frontières et exils internes qui traversent les sites et les fictions du lien social... De quoi alimenter les pratiques du champ social d'un *sens pratique* loin de l'emprise des modèles totalisants.

■ A.C.